

### Investissement et revenu de placements

---

4.1 Les propositions du Livre blanc font passer le fardeau fiscal des impôts sur les particuliers aux impôts sur les sociétés et à la taxe de vente. D'après le tableau 3, les entreprises paieront 3,845 milliards de dollars de plus d'impôt sur la période de quatre ans allant de 1988-1989 à 1991-1992. Et à moins que les provinces ne réduisent leurs taux d'imposition des sociétés, il se peut que les entreprises paient presque autant en impôts supplémentaires provinciaux. Étant donné la nature des réformes américaines, qui frappent également les entreprises d'impôts supplémentaires, ce déplacement du fardeau fiscal n'est pas entièrement inattendu. En fait, des représentants de certains secteurs (par exemple, institutions financières) reconnaissent qu'ils doivent supporter un fardeau fiscal plus grand à condition qu'il soit réparti équitablement sur l'ensemble des sociétés.

4.2 Toutefois, il faut prendre ici un certain recul. Même avant les propositions de réforme, les entreprises canadiennes payaient déjà des impôts plus élevés que la moyenne des pays développés. Les données contenues dans le mémoire présenté par l'Institut C.D. Howe indiquent que, exprimé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), le fardeau fiscal des sociétés au Canada s'est élevé, en 1984, à 3 p. 100 du PIB, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de 2,9 p. 100 de l'OCDE, mais beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis (2,1 p. 100), en Allemagne de l'Ouest (2,0 p. 100), en Suède (1,9 p. 100) et en France (1,9 p. 100). En proportion de l'impôt total, les 8,8 p. 100 du Canada dépassent également la moyenne de 7,9 p. 100 de l'OCDE. Les représentants des entreprises nous ont répété maintes fois qu'il fallait à tout le moins, en échange, agir rapidement pour remplacer la TVF par la taxe de vente multi-stades. On s'inquiète d'autant plus qu'il puisse y avoir un retard dans l'introduction de la seconde étape par suite de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis étant donné que la TVF pénalise nos exportations et encourage les importations. Le comité appuie ces observations.

4.3 Le présent chapitre adopte une position différente bien que connexe. Plus précisément, le comité se préoccupe de ce que les propositions du Livre blanc